

TRAVAUX EN HAUTEUR : Utilisation d'un système antichute

Réf de l'action : MEN H4001.PR indice 02 du 08/11/2022

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de :

- Connaître et identifier parfaitement les équipements de protection individuelle et collective.
- Savoir choisir et utiliser en toute sécurité les harnais.
- Prévenir les risques de chutes selon la configuration du site et l'intervention à réaliser.
- Connaître les techniques de secours existantes.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne travaillant en hauteur et devant utiliser un harnais de façon occasionnelle ou régulière pour effectuer des accès et travaux en hauteur, sans expérience ou en recyclage (ayant déjà reçu une formation)
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

- L'employeur devra assurer de l'aptitude médicale de son salarié sans contre-indication au port d'un harnais et aux travaux en hauteur.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

- **MODULE THÉORIQUE :**
 - Législation et réglementation.
 - Statistique des chutes de hauteur.
 - Les accidents dus aux chutes de hauteur.
 - Les facteurs de chutes en hauteur.
 - Les protections collectives.
 - Les protections individuelles.
- **MODULE PRATIQUE :**
 - Présentation des EPI adaptés au travail en hauteur : les harnais, les systèmes de liaison antichute, les ancrages.
 - Vérification des EPI.
 - Utilisation des systèmes antichute sur supports d'assurage rigide et flexibles.
 - Parcours d'analyse des risques en hauteur.
 - Déplacements sur ligne de vie.

- o Respect des consignes de sécurité.
- o Rendre compte à sa hiérarchie des difficultés et anomalies rencontrées.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Formateur spécialisé au travail en hauteur
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : cf. site www.mendiboure-formation.fr

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation,
- Salles de cours équipées de moyens multimédias.
- Installations et matériels conformes et contrôlés,
- Matériels : Harnais anti chute conformes et contrôlés, EPI en conformité avec la réglementation
- Equipement de protection individuelle : casque de chantier homologué avec jugulaire, harnais anti chute conforme et contrôlé, gants de manutention, protections auditives, gilet haute visibilité, chaussures de sécurité.
- Pas de support pédagogique remis aux stagiaires.

Commenté [JC1]:

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Evaluation théorique sous forme de QCM
- Evaluation pratique
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF.

EFFECTIFS

- 6 à 8 personnes suivant expérience maximum

HORAIRES

- Cf. site www.mendiboure-formation.fr.

DUREE DE LA FORMATION

- 7h- 1 jour pour 6 personnes en formation initiale
- 7h - 1 jour pour 8 personnes en recyclage